

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 08 JUIN 2016

Président : Mr Pascal RATEAU

Secrétaire(s) de séance : Mr Anthony MORAINVILLE

Présents : Mmes BIDAU Aurélie, ROSE Christelle, THORIN Valérie, Mrs BOURGEOIS Sylvain, FANDINO Armand, FOUCHER Yann, LEFEVRE Pascal, MAIRE Franck, MORAINVILLE Anthony, PAPIER Marc, RATEAU Pascal, VALTAT Michel.

Absents : Mme ANNET DOMINIQUE (procuration à Mr PAPIER Marc), Mr LETEURTRE Christian (procuration à Mr RATEAU Pascal), Mr MICHEL Gilbert.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré:

- ACCEPTE d'attribuer à Mr DEBAC Nicolas l' Indemnité d'Administration et de Technicité à un coefficient 6 avec 11 voix POUR et 3 Abstentions. Mr DEBAC secondera Mr CONSTANTY Philippe pour la régie EAU et Assainissement et encadrera les Adjointes Techniques.

- ACCEPTE d'attribuer à Mme COTTIN Régine l' Indemnité d'Administration et de Technicité à un coefficient 1 avec 10 voix POUR , 1 CONTRE et 3 abstentions.

- APPROUVE à l'unanimité la création d'une régie dotée de la simple autonomie financière dénommée " Régie des Eaux de Moux-en-Morvan" ayant pour objet la production et la distribution de l'eau potable et l'assainissement collectif sur le territoire de la Commune de Moux-en-Morvan.

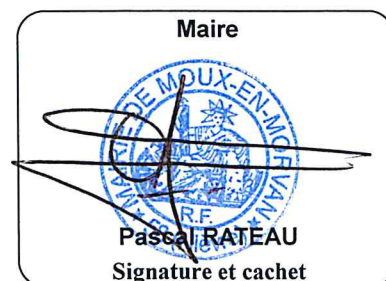
- APPROUVE à l'unanimité les statuts de la régie déterminant son organisation administrative et financière.

- ACCEPTE de confier la Maîtrise d'oeuvre de l'opération travaux de voirie - Aménagement de la place de l'église et accessibilité, embellissement du centre bourg au service Nièvre Ingénierie du Conseil Départemental de la Nièvre avec 13 POUR et 1 contre.

- En ce qui concerne le (SDCI) Schéma Départemental de coopération intercommunale, le Conseil Municipal a décidé

Pour extrait :

En Mairie, le 09/06/16



Cet extrait doit être affiché à la porte de la Mairie, dans la huitaine qui suit le jour de la délibération.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

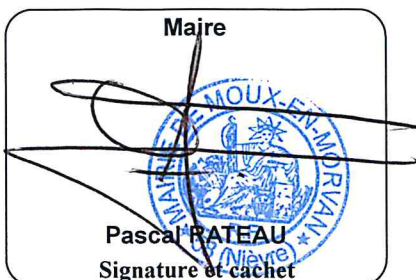
à l'unanimité de ne pas prendre de délibération.

- Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité d'apporter une contribution financière pour le fonds de solidarité logement 2016.

- Divers : Le Conseil Municipal décide des horaires d'ouverture de la poste et étudie la possibilité de refaire une route.

Le Maire donne lecture de l'invitation de Mr Van keymeulen a venir visiter " la cabane verte".

Maire



Pascal RATEAU
Signature et cachet